

BILAN INTERMEDIAIRE 2023

En cas de demande de renouvellement d'action (action déjà financée par la Politique de la ville en 2023), la demande 2024 doit **obligatoirement** être accompagnée de la fiche bilan complétée et signée pour l'action financée en 2023, **même si sa mise en œuvre n'est pas encore terminée** (établir alors un bilan intermédiaire). **Cette fiche est à joindre à la demande de subvention 2024 déposée sur DAUPHIN (onglet Porte Documents)**. Le bilan définitif doit ensuite impérativement être saisi sur Dauphin **au plus tard le 30 juin 2024**.

Porteur de l'action :	
N° SIRET :	
Nom de l'action :	
Nom et coordonnées du référent de l'action :	
Localisation de l'action :	QPV concerné(s) :
Date de réalisation :	
Si l'action n'est pas terminée, préciser la date de fin prévue :	

Réalisation de l'action

Décrire précisément la mise en œuvre de l'action :

Avez-vous rencontré des difficultés dans le déroulement de l'action, si oui lesquelles ?

L'action a-t-elle été menée en partenariat avec d'autres acteurs ? Lesquels ?

Utilisation de la subvention

Montant alloué par l'Etat en 2023 :

Montant alloué par la ville en 2023 :

Charges engagées pour la réalisation de l'action :

Les dépenses prévisionnelles ont-elles été réalisées ?

Des coûts supplémentaires sont-ils apparus ?

Les cofinancements prévus dans le budget prévisionnel ont-ils été versés ? Lesquels ?

Évaluation de l'action

Nombre total de bénéficiaires :

Dont nombre d'habitants QPV :

Dont 0/5 ans :
6/11 ans :
12/15 ans :
16/25 ans :
26/64 ans :
65 ans et plus :
Tous âges :

Quelles opérations de communication ont-été mises en oeuvre pour promouvoir l'action ?

Axe égalité Femmes/Hommes

Nombre de filles/femmes bénéficiaires de l'action :

Nombre de garçons/hommes bénéficiaires de l'action :

Selon vous, dans quelle mesure l'action a-t-elle contribué à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes ?

Autres informations utiles

A, le

Signature :